Le Gilocourtois

Décembre 2013

02.11.2013

Bulletin d'information pour Bellival et Gilocourt

Sommaire

Conseil municipal du 24 octobre 2013

Travaux parking

Commémoration du 11 novembre

Du nouveau au Centre Commercial des Aubaines

Les jeunes Gilocourtois diplômés & accueil des nouveaux

Noël des enfants

La réforme des rythmes scolaires

Halloween

Concours des jeunes lecteurs

Mise à disposition de matériel

Editorial

Quelle belle journée que ce 2 novembre 2013 !

j'ai eu le plaisir de remarier Raymonde et Christian Dollé, deux charmants gilocourtois qui avaient convolé en justes noces à Pont Ste Maxence il y a 60 ans. Famille et amis les entouraient pour passer un excellent moment et partager leur bonheur !

un grand merci pour leur généreux don à l'attention du CCAS : Centre Communal d'Aide Sociale.

Le maire

Extrait du conseil municipal du 24 octobre 2013

✓Le conseil municipal, considérant la nécessité de supprimer l'emplacement réservé n°2 destiné à l'élargissement de la rue des Compagnons de Bellival, inscrit dans le cadre de la desserte de la zone 2 Auh, situé au lieu-dit « au-dessus des maisons », décide de déterminer les modalités de la mise à disposition du public à laquelle sera soumis le projet de modification simplifiée du P.L.U. et ainsi de

– mettre à disposition du public en mairie un dossier comprenant l'ensemble des pièces constituant le projet de modification simplifié du P.L.U

– tenir à la disposition du public en mairie un registre destiné à recueillir ses observations

–Charger le maire de l'organisation matérielle de ladite mise à disposition et de publier un avis au moins 8 jours avant le début de celle-ci afin de porter à la connaissance du public la période de mise à disposition du dossier.

✓Pour mener à bien les différents travaux de voirie à effectuer sur la commune, il convient d'avoir une assistance-conseil. Le maire présente l'acte d'engagement de la société JJD Concept, pour un forfait de rémunération de 3.200 € HT (3.827,20 € TTC). Le conseil municipal accepte ce devis.

✓Dans le nouveau projet de zonage « A/B/C », notre commune est classée en zone C pour le nouveau dispositif d'incitation fiscale à l'investissement locatif, alors qu'elle était auparavant située en zone B2 pour le dispositif, dit « Sellier ». Ce nouveau classement a été établi au niveau national, sur la base d'indicateurs identiques pour tous les territoires; Il ne remet pas en cause la possibilité pour la commune de voir réaliser des opérations de logement privé, ni des opérations de logement public. Il indique simplement qu'il ne semble pas y avoir de besoin en logement intermédiaire qui ne puisse être satisfait sans une aide fiscale permettant une modularité des loyers en raison de la tension du marché local. Un groupe de travail national a été constitué en janvier 2013 et a mis en place une méthodologie permettant de réviser le zonage. Elle se base sur des indicateurs permettant de caractériser les besoins en logements locatifs intermédiaires et les niveaux de prix et de loyer dans les territoires. Le croisement des ces indicateurs permet d'attribuer une zone à chaque commune. Le conseil municipal émet un avis favorable.

✓A compter du 1er juillet 2015, l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme ne pourra plus être assurée par les services de l'état. Il apparait que les structures intercommunales pourront prendre le relais de l'instruction de ces demandes. Toutefois il nous est proposé de renouveler la convention de mise à disposition des services de l'état jusqu'au 30 juin 2015, sauf pour l'instruction des déclarations préalables portant sur la modification de l'aspect extérieur des constructions existantes, l'édification d'abris de jardins ou l'extension d'habitation. Le conseil municipal accepte cette nouvelle convention.

Extrait du conseil municipal du 24 octobre 2013

✓Le maire informe le conseil municipal qu'il serait nécessaire d'aménager le préau à côté du secrétariat de mairie pour y faire un local à archives. Il présente deux devis :

- entreprise KUBICKI : 7.639,12 € HT
- Entreprise SANI-CHAUFFE : 24.091, 84 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal opte pour le devis de la société KUBICKI.

✓ Le siège social de la Communauté de Communes du Pays de Valois change d'adresse à compter du 1er janvier 2014, à savoir Route de Soissons à Crépy en Valois.

✓Le conseil municipal accorde une subvention de 200 € au Club Cycliste du Valois

✓Le conseil municipal approuve la proposition de renouvellement de la convention passée avec la S.P.A. pour l'exploitation de la fourrière animale. Ce contrat est conclu pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2014 et sera reconduit tacitement 2 fois sans que la période ne puisse excéder la date du 31 décembre 2016.

Le tarif est de 1,07 € par habitant en 2014, 1,09 € en 2015 et 1,11€ en 2016.

✓Le maire informe le conseil municipal de l'avancée des travaux effectués par les chasseurs et à leurs frais, dans le local mis à leur disposition par la mairie, à côté de la bibliothèque. Il propose d'acheter et de poser des fenêtres neuves. Le conseil est d'accord à l'unanimité. Un bail sera signé entre la mairie et l'amicale de chasse.

Travaux parking de la place du Jumelage

Quel beau parking !

Enfin, nos chers bambins ainsi que leurs parents garderont les pieds propres par mauvais temps.

Le marquage au sol pour les stationnements sera fait dès que le temps le permettra.

Commémoration du 11 novembre 1918 à Gilocourt et Béthancourt

Du nouveau au centre commercial des Aubaines

Du nouveau dans notre centre commercial !

✓ Ouverture de « **FRING O KILO** » - Graziella vous y accueille pour vous vendre des habits au poids.

✓ Dans l'alimentaire « **O' Carré Frais** », mesdemoiselles Petit et Ruiz vous présentent toute une gamme de produits frais et une épicerie à petits prix.

✓ **IDKDO** s'agrandit : réouverture de la farfouille : Justine, Elodie et Damien vous y attendent entre chaussures, cadeaux et ustensiles pour la maison.

Noël des enfants

Dimanche 22 décembre prochain à 14h30, l'association Culture et Créations de Gilocourt a le plaisir d'offrir une séance de cinéma aux enfants de Gilocourt-Bellival âgés de 3 à 10 ans, suivie d'un goûter offert par le Comité des Fêtes de Gilocourt.

Par ailleurs la municipalité invite les enfants de la commune âgés de 0 à 10 ans à venir retirer en mairie les bons de Noël à partir du 6 décembre.

Les jeunes Gilocourtois diplômés à l'honneur & l'accueil des nouveaux habitants

Le Maire et son équipe ont récompensé les jeunes Gilocourtois diplômés le vendredi 29 Novembre. Cette année, dix jeunes se sont fait connaître et huit d'entre eux ou leur représentant était présents pour recevoir un bon d'achat de 50 €.

Encore toutes nos félicitations à Romain Barberye, Angelina Bertho, Ophélie Blond, Nolwenn Dubeaurepaire, Lindsay Dubus, Léo Feurté, Marion Laporte, Laura Lelievre, Sacha Minet, Nolwenn Roger.

Par ailleurs quelques nouvelles familles sont venues à la rencontre des élus et des associations de Gilocourt. Nous leur souhaitons à nouveau la bienvenue dans notre village.

Bibliothèque « prix du jeune lecteur 2014 »

La bibliothèque de Gilocourt, en partenariat avec la Médiathèque de l'Oise, vous propose de participer au "Prix du jeune lecteur", de décembre 2013 à mai 2014.
Jeunes de 9 à 17 ans et adultes, abonnés ou non, venez à la bibliothèque retirer les 5 ouvrages sélectionnés (livres, BD, contes ..) et vos bulletins de participation afin de désigner, avant le 5 mai 2014, votre livre préféré !
A l'issue de cette période, un jury se réunira à la Médiathèque de l'Oise pour dépouiller vos votes et proclamer le livre lauréat du PRIX du JEUNE LECTEUR. Des cadeaux seront offerts aux participants qui auront choisi le livre gagnant.
Alors, à bientôt lors d'une de nos permanences : les mercredis, de 14 à 16 H ou les samedis de 10 à 12 H (Fermeture du 22 au 31/12)

L'équipe de la bibliothèque .

Une belle idée cadeau pour noël avec ce livre qui vous fera découvrir L'Oise telle que vous ne la connaissez pas !
Une sélection des plus beaux sites de ce département, archéologiques, historiques, mais aussi la nature, l'agriculture, les villes, l'économie... Une redécouverte de lieux connus, sous un angle qui révèle leur beauté souvent cachée.
Un beau livre de plus de 200 pages, superbement illustré de photos aériennes en pleine page, légendées et commentées par **Miriam Ferembach, Gilocourtoise** depuis de nombreuses années et entre autre responsable de la bibliothèque. Elle a déjà participé à l'écriture de textes pour plusieurs livres des éditions "Cap Régions Editions« mais il s'agit là du premier où elle en a écrit l'intégralité.

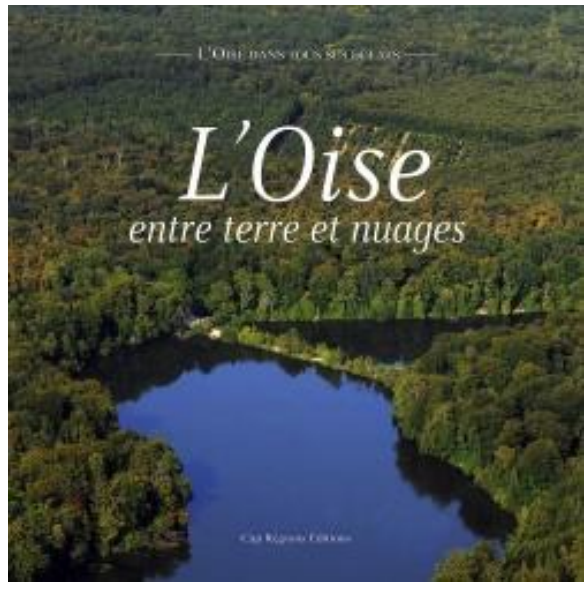

Vous pouvez le découvrir et l'acquérir chez Miriam au prix de 25 € au 60 rue Sallez
(Tel: 03 44 88 64 77 ou 06 30 50 36 25)

Mise à disposition de matériel

La mairie dispose du matériel suivant :
-Tables de 8 personnes, 9 plateaux de 12 à 14 personnes, Tréteaux
-Bancs et Chaises
La commune prête gracieusement ce matériel aux habitants de la commune de GILOCOURT-BELLIVAL selon la réglementation suivante :
-Prise en compte et restitution du matériel, à la salle du conseil, rue de l'église
-Un chèque de caution de 150 € à l'ordre du trésor public vous sera demandé (rendu à la restitution du matériel)
-Tout matériel non restitué ou détérioré, sera facturé (20 € banc, 10 € chaise, 30 € table, 15 € plateau)

Les réservations de matériel sont à effectuer après 18h auprès de :
Philippe BERTHO au 03 44 88 66 21 ou Stéphane DEVILLEPOIX au 03 44 88 80 76

Halloween dans le village

Un grand merci aux habitants de Gilocourt et Bellival qui ont accompagné ou accueilli les petits monstres le 31 octobre le soir d'Halloween !

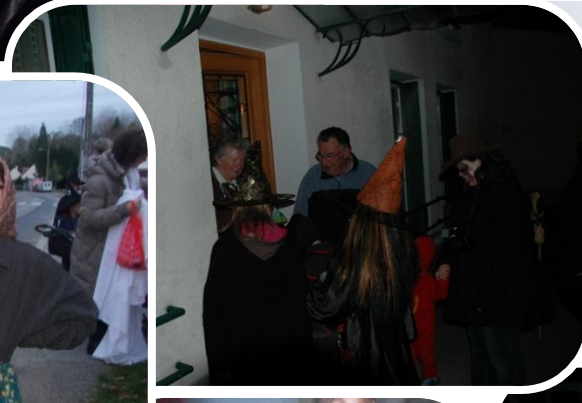

La réforme des rythmes scolaires

Pourquoi engager une réforme sur les rythmes scolaires ?

Depuis la mise en place de la semaine de 4 jours en 2008, **les écoliers français travaillent 144 jours contre 187 jours en moyenne dans les 34 pays de l'OCDE. De ce fait, leurs journées sont plus longues et plus chargées que la plupart des autres élèves du monde.**
Selon les spécialistes des rythmes de l'enfant, cette organisation du temps scolaire est inadaptée et préjudiciable aux apprentissages. Elle est de surcroît source de fatigue et de difficultés scolaires.
La réforme s'appuie par ailleurs sur les résultats de l'enquête de PIRLS de 2011 (Progress in International Reading Literacy Study) qui a porté sur 45 pays, dont 4470 élèves français répartis dans 277 classes de CM1. Et « Cette étude révèle la situation dégradée de notre école : avec un score de 520 points, **la France n'arrive qu'en 29e position sur 45 pays**, en deçà de la moyenne européenne, qui est de 534 points, pour ce qui est des performances en lecture des élèves de CM1. Autre constat particulièrement préoccupant : cette baisse de niveau n'est pas le fait des seuls élèves les plus en difficulté ; ce sont l'ensemble des écoles et l'ensemble des élèves qui enregistrent des résultats en recul par rapport à la moyenne européenne »

Quel est l'enjeu de la réforme ?

1. Mieux répartir les heures de classe sur la semaine,
2. Alléger la journée de classe,
3. Programmer les séquences d'enseignement à des moments où la concentration des enfants est la plus grande.

Quels sont les grands axes du décret du Gouvernement ?

Le décret relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires prévoit :
- un étalement des 24 heures d'enseignement hebdomadaire sur 9 demi-journées incluant le mercredi matin (cela vise à alléger en moyenne les autres journées de 45 minutes)
- une journée de classe devra durer au maximum 5h30,
- une demi-journée devra durer au maximum 3h30,
-une pause méridienne de 1h30 minimum

Quel financement pour l'organisation des activités périscolaires par les communes ?

Toutes les communes ayant décidé de mettre en œuvre les nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2013 se verront allouer **une dotation forfaitaire de 50 euros par élève.**
A ce jour le RPI a reçu 4400€.

Quelles activités sont proposés aux enfants du RPI ?

-L'anglais à la cantine
-La photo en vue de la création d'une BD
-Le Scrabble pour manipuler les lettres et deviner des prénoms pour les plus petits ou du vocabulaire pour les plus grands en rapport avec les apprentissages à l'école.
-Découverte des capitales mondiales
-Découverte des grands peintres
-Sécurité et secourisme

Ces activités sont elles obligatoires ?

Ces activités, connues dans le cadre de la réforme sous le terme de TAP (temps d'accompagnement periscolaire) ne sont pas obligatoires. Les enfants peuvent rentrer chez eux s'ils le souhaitent après la fin de l'école.

Echanges Ados Halloween Autonne Villages

21 adolescents des neuf villages jumelés avec Athboy (Irlande) ont pu partir cette année lors de l'échange Halloween organisé par l'association Autonne Villages. Petits et grands sont revenus enchantés par ces quelques jours partagés avec leurs nouveaux amis Irlandais.

Naissances

Bienvenue

à Alexandre NADIROV né le 24 septembre 2013

et à Lisia FIGUEIREDO MONTEIRO née le 16 mai 2013

Site internet

Village de Gilocourt www.gilocourt.com

La page Gilocourt Live est faite pour vous...n'hésitez pas à faire vivre le site, pour le bonheur de tous.

Mairie – 03 44 88 60 04

Heures d'ouverture du secrétariat

Lundi	16h30 – 18h30
Jeudi	16h30 – 18h30
Vendredi	9h30 – 12h00

Permanences Maire et Adjoints

Sur rendez-vous

La permanence du samedi est réservée pour les entretiens particuliers ou demandes de renseignements avec le Maire ou les adjoints.
La délivrance des documents administratifs se fait lors des heures d'ouvertures du secrétariat.

Bloc-notes

jeudi 5 Décembre

Colis des Anciens
À partir de 60 ans

De 14h00 à 16h00

Salle du conseil
Place du Château

L'Echo des Cartables et les enseignants du RPI organisent

Marché de Noël
&
grande loterie

Vendredi 13 décembre

À partir de 18h30
À l'école maternelle d'Orrouy

Poste d'ORROUY

Tél :03 44 88 60 44

Heures d'ouverture

Lundi, Jeudi, Vendredi	9h00 – 11h00
Mardi	9h00 – 11h00 14h00 – 16h00
Samedi	9h00 – 12h00

Fermé le mercredi

Ce bulletin d'information communal est rédigé, mis en page et imprimé par les soins de la municipalité.

Si vous souhaitez nous faire part de vos suggestions, contacter nous : Philippe Champion, Jacqueline Coquelle, Thierry Delacourt, Josette Leleu, Jean Perdrieau, Valérie Sinople